Les Lettres AB

Bio en Grand Est

LE MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 58 | JAN. 2023

DOSSIER

Comment Bio en Grand Est peut accompagner les territoires pour le développement de l'Agriculture Biologique ?

page 6

PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Johanna DESMAREST, maraichère à Ormes (10)

page 10

DES MOYENS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AGENCE BIO
page 3

LA FILIÈRE CHAMPAGNE BIO DYNAMIQUE
page 4

LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES À LA RENCONTRE DE LEUR FABRICANT D'ALIMENT
pages 12

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LES PNPP EN ARBORICULTURE ET VITICULTURE REGROUPE LORRAINS ET ALSACIENS
page 13

EDITORIAL

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

• Des moyens financiers supplémentaires pour l'Agence Bio p.3

NOTRE RÉSEAU

• La filière champagne bio dynamique p.4
• Mois de la Bio 2022, encore une belle édition p.5

DOSSIER

• Comment Bio en Grand Est peut accompagner les territoires pour le développement de l'Agriculture Biologique ? p.6

PORTRAIT

• Rencontre avec Johanna DESMAREST, maraichère à Ormes (10).....p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

• Les éleveurs de volailles à la rencontre de leur fabricant d'aliment p.12
• Une journée d'échange sur les PNPP en arboriculture et viticulture regroupe lorrains et alsaciens..... p.13
• Implantation de plateformes de conservation pour les semences paysannes dans le Grand Est p.14

ANNONCES p.15
AGENDA p.16

Bio de Meuse
Les Acteurs de la BIO

Dans notre quotidien de paysan.nes, le mouvement de la Bio ne se limite pas à l'application d'un cahier des charges. Chaque jour, nous essayons d'améliorer nos pratiques et de participer activement à la transition écologique de la société. La FNAB a adopté en 2016 une charte des valeurs précisant sa vision politique : « [L'AB] est une alternative agricole, alimentaire et sociétale crédible et nécessaire vis-à-vis des problèmes environnementaux, climatiques, sociaux et économiques de plus en plus criants en France mais aussi dans le monde ».

En Meuse, l'État français a jeté son dévolu sur le village de Bure et ses environs, pour mettre en place CIGEO : un projet d'enfouissement des déchets nucléaires les plus dangereux pour plus de 100 000 ans.

Contesté depuis de nombreuses années, CIGEO s'inscrit à l'opposé des valeurs que nous défendons. Au delà de l'inconscience de stocker des déchets très dangereux sur un temps aussi long, il fait peser de lourdes menaces sur l'ensemble de notre territoire et sur notre métier avec par exemple1 :

- une consommation d'eau démentielle avec la création de réserves de 250 000 m³
- l'arrivée pendant 100 ans de 2 trains de déchets radioactifs par semaine à proximité de nos champs et villages
- un accaparement de plus de 1200ha de terres agricoles et un doublement du prix des terres
- une détérioration de l'image de nos produits locaux et de nos pratiques agro-écologiques

Il nous a semblé important de mêler nos voix aux opposant.es en votant la motion suivante lors notre AG 2022 : « Nous ne pouvons pas être d'accord avec le projet CIGEO, tant il est en opposition avec nos valeurs profondes sur l'environnement, la biodiversité, la démocratie, les territoires, la ressource en eau, et toutes les démarches de qualification de produits quelles qu'elles soient ».

A l'heure actuelle aucun déchet n'est encore présent sur le site et les travaux n'ont toujours pas commencé. Nous n'hésiterons pas à communiquer sur la réalité de ce projet, à soutenir et à participer aux actions visant à nous opposer à CIGEO.

le C.A du GAB 55

1. Pour avoir un regard global, vous pouvez lire le livre très complet « CIGEO coffre-fort écologique ? Démystifier le mythe »

Bio en Grand Est
Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie
Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est, Bastien SITTLER, PNR Montagne de Reims
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 58 | Jan. 2023
ISSN : 2558-7668

DES MOYENS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AGENCE BIO

Le ministre de l'Agriculture, Marc FESNEAU, a annoncé des moyens financiers supplémentaires pour l'Agence Bio, chargée du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française.

5 millions d'euros supplémentaires au Fonds Avenir Bio

Le Fonds Avenir Bio, géré par l'Agence Bio et destiné à aider les producteurs à investir et valoriser leurs productions, sera doté au total de 13 millions d'euros en 2023. Pour rappel, le Fonds de structuration des filières biologiques, ou Fonds Avenir Bio, a pour objectif de déclencher et soutenir des projets de développement des filières biologiques françaises. Avec cette enveloppe revue à la hausse, plus de projets pourront être soutenus.

Une participation de l'État à hauteur de 750.000 euros pour une nouvelle campagne de communication

En 2023, l'Agence Bio prévoit de poursuivre la campagne de communication initiée en 2022. « Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe », un slogan engagé qui rappelle que consommer des produits bio contribue à préserver notre planète. Afin d'en finir avec les idées reçues sur les produits bio, cette campagne permet de rappeler que les produits issus de l'agriculture biologique sont également source de plaisir, de partage et de convivialité.

BRÈVES

LES « COÛTS CACHÉS » DES PESTICIDES

Une équipe de rechreche franco-belge présente, dans la revue Frontiers in Sustainable Food Systems, une méthode d'évaluation des « coûts cachés » des pesticides et une première estimation.

Les résultats montrent que les coûts sociaux imputables à l'utilisation de pesticides synthétiques en France s'élèvent à 372 millions d'euros, dont les coûts environnementaux sont estimés au moins à 291,5 millions d'euros, ceux de la de santé au moins à 48,5 millions d'euros, ceux de la règlementation au moins à 31,9 millions d'euros et ceux du soutien financier public au secteur au moins à 0,4 million d'euros. A titre de comparaison, cette valeur totale des coûts sociaux représente plus de 10% du budget annuel en 2017 du ministère français de l'Agriculture et de l'Alimentation (3.587 millions d'euros).

Source : Alliot C, Mc Adams-Marin D, Borniotto D and Baret PV (2022) The social costs of pesticide use in France. Front. Sustain. Food Syst. 6:1027583. doi: 10.3389/fsufs.2022.1027583

BRÈVES

MAINTIEN DU TISSU LAITIER BIO DANS LE GRAND EST : QUEL AVENIR ?

Les éleveurs de la commission lait de Bio en Grand Est ont souhaité organiser le 24 janvier une rencontre entre les éleveurs laitiers bio et les opérateurs de la filière.
Ces Assises permettront d'échanger sur l'avenir du tissu laitier bio dans le Grand Est.
Après un temps de présentation de la conjoncture (les volumes, la consommation), des discussions seront conduites lors d'ateliers tournants. Trois thématiques sont prévues :
- Coordination des volumes : atelier de transformation, besoins des opérateurs.
- Prise en compte de la loi EGalim pour les coûts de production : créer et utiliser des indicateurs régionaux.
- Maintien des filières et opportunité d'avenir dont la RHD.

Ces assises ne se font pas que dans le but de résoudre le problème économique actuel. Il s'agit aussi de rappeler l'intérêt de maintenir cette filière sur notre territoire.

Contact : Adèle TRENTESAUX :
adele.trentesaux@biograndest.org
07 68 20 71 74

Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

LA FILIÈRE CHAMPAGNE BIO DYNAMIQUE

La dynamique de conversion vers la viticulture bio en Champagne est en progrès constant. Ce mode de culture attire de plus en plus de vignerons qui, depuis 2019, sont mieux accompagnés dans leur projet de conversion via notamment les actions de l'AMI Filière Champagne Biologique. Dans le cadre du Mois de la Bio, la conversion et la règlementation bio étaient à l'honneur et sous des formats variés.

De la découverte de la filière…

Afin de présenter l'ensemble des actions du projet Filière Champagne Biologique, une présentation de la filière a été organisée par les partenaires du projet. Les échanges de la matinée ont été riches et ont notamment mis en lumière l'importance de la viticulture biologique dans la protection des Aires d'Alimentation de Captage du territoire. La matinée s'est clôturée par le témoignage de Laurent BÉNARD, viticulteur bio historique de Aÿ. Revenu au domaine en 1991, il a lancé le pas de la conversion bio en 2009 et ne le regrette pas. Cet ingénieur en microbiologie de formation a d'ailleurs un argument imparable : « la qualité des raisins bio offre bien plus de possibilités de vinification, et il n'y a jamais de pourriture ! ».

… à l'observation terrain !

La dernière animation du Mois de la Bio était d'ailleurs consacrée à la vinification biologique. Plus de 25 participants se sont réunis à Trépail, où vignerons conventionnels et bio ont pu échanger sur leurs pratiques de vinification et déguster des champagnes et coteaux biologiques de David LECLAPART. Ce pionnier de la bio en Champagne a tenu à faire partager son expérience et sa philosophie, qu'il applique autant à la vigne qu'à la cave.

Finalement plus de quarante vignerons se sont retrouvés autour des partenaires de la filière bio et de ces vignerons passionnants. Encore merci à eux de faire vivre ces animations si précieuses pour le développement de la viticulture biologique en Champagne !

Anaëlle COMESTAZ
anaelle.comestaz@biograndest.org

MOIS DE LA BIO 2022, ENCORE UNE BELLE ÉDITION

Le Mois de la Bio 2022, avec près de 60 rendez-vous proposés, vient de se terminer. Agriculteurs et établissements d'enseignement agricole ont répondu présents.

Cette année ce sont plus de 1 000 personnes qui ont fait le déplacement sur des rendez-vous du Mois de la Bio sur la région Grand Est et ce sans tenir compte des participants aux formations proposées. Des classes de lycées agrcioles ou de CFPPA ont participé à des rendez-vous. Il est toujours intéressant d'échanger avec les jeunes sur l'agriculture biologique.

Parmi les sujets qui ont particulièrement attirés, dans les rendez-vous proposés par le réseau Bio en Grand Est, on peut citer l'agriculture biologique de conservation, la transmission des fermes, les outils liés à la structuration des filières comme LogiPRé (cf ci-contre). Ces sujets sont travaillés par l'équipe de Bio en Grand Est et de nouvelles actions seront initiés en 2023 sur ces thématiques.

Merci aux producteurs bio qui ont accepté d'ouvrir les portes de leurs fermes pour promouvoir et partager les pratiques agricoles en AB.

Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

A l'initiative du GAB de Moselle, les producteurs ont pu échanger avec Patrick BRABANT et des représentant de PROBIOLOR sur Intérêts du triage des grains pour la production et la commercialisation en agriculture biologique.

Trois représentations du Théâtre-Forum « Elle va devenir quoi ma ferme » ont été proposées afin d'échnager sur la question de la transmission des fermes bio.

Yoan MICHAUD, chargé de mission à Bio en Grand Est a réalisé un profil de sol et une première analyse pour appuyer sa présentation sur le stock de carbone dans le sol.

FOCUS SUR L'INNOVATION AUTOUR DES SÉCHOIRS EN GRAND EST POUR LE MOIS DE LA BIO

Le projet Partenariat Européen pour l'Innovation « Séchage », un projet qui combine innovations techniques et logistiques autour des séchoirs, piloté par Bio en Grand Est, a été mis à l'honneur pendant le Mois de la Bio 2022.

Ainsi, deux visites de séchoir ont été organisées chez le GAEC DUTHOIT-PHILIPPOTEAUX à Servon-Melzicourt (51) et lors de la journée portes-ouvertes de Biotopes à Auberive (52), respectivement les 3 et 28 novembre derniers.

Ce fut deux journées fortes d'échanges et de partages autour des séchoirs. L'occasion de présenter la plateforme numérique collective de gestion de la logistique autour du séchage en Grand Est : LogiPRé. Cette plateforme, encore en cours de développement, sera mise à disposition des agriculteurs bio début 2023.

Pour en savoir plus :
https://biograndest.org/logipre/

Aurélie PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

De nombreux producteurs ont découvert BIOTOPES qui propose des prestations pour sécher, trier, nettoyer, décortiquer tous types de graines bio.

COMMENT BIO EN GRAND EST PEUT ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

En fonction de leurs compétences, les collectivités territoriales sont amenées à porter des projets de développement économique, alimentaire, d'urbanisme ou encore de protection des ressources naturelles (eau, biodiversité, air…) et doivent composer avec des attentes sociétales ou encore des obligations réglementaires.
Dans presque tous ces projets, la composante agricole n'est pas à négliger et le développement de l'agriculture biologique peut même constituer une partie de la stratégie du développement territorial.
Forte de plusieurs expériences réussies, Bio en Grand Est peut proposer un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées au contexte territorial et aux souhaits des élus.
Ce dossier, dressé sous forme de retours d'expériences, présente une partie des solutions pouvant être mises en place et quelques méthodes et outils à disposition des collectivités.

DES IDÉES POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique revêt bien des atouts sur les plans environnementaux et sociaux. Dans un souci de préservation des ressources naturelles, de maintien de l'activité rurale et agricole ou encore de soutien au retour à la terre des populations urbaines, les collectivités ont tout intérêt à favoriser l'installation de producteurs bio sur leurs territoires ou encore d'accompagner les conversions à la bio.

Sur la partie conversion, Bio en Grand Est décline une palette d'outils et actions comme les diagnostics Sensibio (Dossier des lettres AB 57 parues en décembre 2022) ou encore la co-organisation de visites de fermes bio, et de tours de plaine entre le réseau et les collectivités.

C'est d'ailleurs le choix que fait régulièrement la Communauté Urbaine du Grand Reims avec laquelle Bio en Grand Est, le GAB de la Marne ou encore l'Association des Champagnes Biologiques collaborent dans l'organisation d'évènements.

Le Mois de la Bio a été l'occasion d'organiser une Vigne Bio Ouverte avec le Grand Reims.

Témoignage du Grand Reims :

Ophélie NEGRI
Chargée de mission pour la Protection de la Ressource en Eau

« La cellule 'Protection de la Ressource en Eau' du Grand Reims travaille depuis plusieurs années en collaboration avec Bio en Grand Est afin de sensibiliser et d'accompagner les agriculteurs des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) vers l'agriculture biologique. Nous menons ensemble différentes actions :

• Des réunions de découverte de l'agriculture/viticulture bio.

• Des visites terrains spécifiques à certaines cultures, comme, par exemple des visites de parcelles en betterave bio avec présentation de différents essais menés sur le désherbage.

• Des témoignages d'agriculteurs ayant franchi le pas de la conversion (Ferme/Vigne Bio Ouverte).

Ces opérations ont permis de toucher un grand nombre d'agriculteurs sur nos AAC : rien que sur les 3 dernières années, près de 150 agriculteurs ont été sensibilisés lors de réunions réalisées en partenariat avec Bio en Grand Est. Et pour certains, ces réunions ont été le premier pas vers une conversion, faisant largement augmenter le nombre de passage en bio sur nos AAC. »

Pour ce qui est de l'installation, les porteurs de projet ont aussi plusieurs défis à relever comme trouver du foncier pour s'installer, se diversifier pour rendre le projet d'installation viable, se former…

Là encore, les collectivités peuvent venir en soutien, notamment sur l'aspect formation où le dispositif Espaces Tests Bio en Grand Est peut être déployé afin de permettre aux porteurs de projets qui ne connaitraient pas les réalités du métier d'agriculteur de se tester sur une parcelle mise à disposition par la collectivité et dans un temps imparti.

Le test permet d'offrir une chance à des aspirants agriculteurs de s'armer au métier, et certains espaces-tests ont même fait le choix d'aller plus loin en signant un bail avec le porteur de projet à l'issue de son test, transformant l'espace de test en lieu d'installation.

Qu'est-ce qu'un espace-test agricole ?

L'Espace-Test Agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :
- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ».

L'OUTIL PARCEL : POUR UNE ALIMENTATION RÉSILIENTE, CITOYENNE ET LOCALE.

Lancé en 2019, cet outil web gratuit développé par BASIC (Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif), la FNAB et Terre de Liens permet d'évaluer, pour un territoire donné, les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production et/ou de régimes alimentaires.

En jouant sur les 4 principaux leviers de durabilité de l'alimentation que sont la reterritorialisation des filières alimentaires, les modes de production agricole, la composition des régimes alimentaires et les pertes et gaspillage le long des chaînes agricoles et alimentaires, les acteurs locaux peuvent développer autant de scénarios que nécessaire pour enclencher, poursuivre ou approfondir la transition alimentaire de leurs territoires.

DES PROJETS POUR SOUTENIR LES FILIÈRES BIO ET DÉVELOPPER LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Des collectivités impliquées dans la structuration de filières bio rayonnant au-delà de leur territoire : exemple de la mise en place en Alsace de lignes de production biologiques de flocons et couscous

Le dispositif d'*appel à manifestation d'intérêt relatif aux filières favorables à la protection de la qualité de l'eau*, financé par les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse, ainsi que par la Région Grand Est, permet chaque année à des collectivités en charge de captages dégradés de soutenir l'émergence et la structuration de filières de valorisation de productions biologiques sur leur territoire. Dans ce cadre là, Bio en Grand Est travaille en partenariat étroit avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace-Moselle pour structurer des filières biologiques dans le Bas-Rhin, voire dans l'ensemble de l'Alsace depuis plusieurs années. En septembre 2021, le SDEA et Bio en Grand Est ont ainsi déposé avec l'entreprise Moulin des Moines basée en Alsace du Nord, en partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace et les collecteurs de céréales bio, une demande de subvention pour la mise en place de lignes de productions biologiques de flocons et de couscous destinés à l'alimentation humaine. Si le projet vise à terme à valoriser 11 000 ha de céréales bio, les partenaires se sont engagés à valoriser dès la 3e année environ 450 ha de céréales bio issues de zones à enjeu de qualité d'eau en Alsace et Lorraine, principalement de l'avoine et de l'épeautre. Malgré le terrible incendie qui a ravagé le Moulin

des Moines l'été dernier, la famille MECKERT et tous leurs collaborateurs vont débuter sous peu les travaux pour ce nouveau bâtiment destiné à la fabrication de flocons et couscous, comme initialement prévu.

Le projet restauration collective scolaire avec l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), un bel exemple de collaboration entre notre réseau et la collectivité.

Entre 2021 et 2022, une enquête a été menée auprès des 32 communes de l'EMS, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, afin de connaître le mode de fonctionnement de la restauration scolaire de chacun, et pouvoir ensuite échanger avec les prestataires de services dans le but d'anticiper l'accompagnement des communes dans la rédaction de leurs futurs cahiers des charges et de coller ainsi au mieux aux exigences de la loi Egalim, mais aussi de favoriser les circuits courts.

Terminé cet été, ce travail aura permis de déclencher des rendez-vous avec les prestataires pour connaître leurs besoins et resserrer les cahiers des charges sur les aspects bio et locaux.

Et de nouveaux rendez-vous auront lieu au fil des futurs renouvellements de cahiers des charges.

DES ÉVÈNEMENTS POUR RENFORCER LE LIEN AVEC LES CONSOMMATEURS, RENDRE LES PRODUITS BIO PLUS ACCESSIBLES ET LEVER LES FREINS À LA CONSOMMATION DE BIO

Un marché bio à l'initiative des citoyens et porté par Bio Grand Est

Fin 2020, Bio Grand Est a été sollicité par une association de quartier à Nancy pour créer un marché bio dans la ville.

Après une rencontre avec la mairie, une halle couverte (anciens abattoirs de Nancy) a été mise à disposition pour ce projet. Les lieux ont été aménagés avec un accès à l'eau, à l'électricité, à l'éclairage, aux toilettes publiques et les partenariats ont été enrichis avec l'association de défense et d'animation du quartier : l'Octroi.

Très active, l'Octroi organise des animations musicales tous les 3èmes vendredis du mois au sein même du marché. L'association de Vie de Quartier vient également de rejoindre la démarche et a même organisé un atelier participatif de création de lanterne et de vin chaud pour le marché juste avant noël.

Grâce à l'Octroi, le marché Bio de Nancy devient un rendez-vous convivial et musical en plus d'être un lieu de vente de produits bio.

Officiellement inauguré le 4 juin 2021, les débuts du marché ont été difficiles alliant sortie du covid, forte baisse des achats locaux et bio au niveau national, début des grandes vacances et difficultés de visibilité pour faire connaitre un nouveau marché. L'objectif du début était simple : proposer l'ensemble de la gamme (fruits, légumes, pain, tisanes, œufs, fromage et yaourt de vache et de chèvre, viande de porc, agneau, bœuf). La bière est venue s'ajouter pour soutenir l'animation et le côté convivial tous les 3èmes vendredis du mois.

Dès le lancement du marché, la ville de Nancy a mis en place de la signalétique pour faire connaître le marché. Celle-ci a été renforcée par la suite.

L'ensemble des partenariats et l'engagement de la ville de Nancy pour renforcer la visibilité du marché (fléchage, banderoles, communication presse …) nourrissent la fréquentation du marché. Au bout d'un an et demi, le public est au rendez-vous !

Les défis « Foyers à Alimentation Positive » : des animations et activités ludiques pour aller vers une alimentation et des pratiques plus responsables

Créés à Lyon en 2012, les défis Foyers à Alimentation Positive (FAAP) se sont aujourd'hui multipliés sur tout le territoire métropolitain, et apparaissent peu à peu en Grand Est, avec une première dans le sud de la Haute Marne, depuis octobre 2022.

A destination du grand public, les défis FAAP sont ouverts à tous et toutes (personnes seules, en couple, avec ou sans enfant, retraités, étudiants…). Les foyers participants, soucieux de changer leurs pratiques alimentaires, sont regroupés en équipe et cherchent à relever le défi en augmentant la part de produits bio et locaux dans leur alimentation, le tout sans augmenter leur budget alimentaire !

Pour répondre à ce défi de changements de pratiques alimentaires, les foyers sont accompagnés par le réseau bio sur une durée de 6 à 10 mois, à travers des ateliers et évènements ludiques et conviviaux. Le défi démarre par une soirée de lancement pour expliquer le concept et donner le top départ et se termine par une soirée de clôture avec remise des prix. Entre temps, les foyers sont conviés à divers ateliers, dont certains sont obligatoires dans la méthodologie du défi, comme une visite de ferme bio, un atelier cuisine pour adopter les bons réflexes, un atelier diététique et nutrition pour découvrir les protéines végétales… De nombreux ateliers bonus peuvent être imaginés (jardinage, compostage, visite de magasin bio…). Les foyers ont aussi la charge de remplir un relevé d'achats, au début et en fin du défi, afin de suivre leur progression.

Depuis 2012 et la naissance du premier défi, plus de 2000 foyers ont participé et ont relevé le défi en augmentant de 17 points leurs achats bio et de 11 points leurs achats bio locaux, pour une augmentation moyenne du budget alimentaire de 0,04€ seulement !

Comme pour l'association la GARE sur le PETR de Langres, le PETR du Sundgau ou encore le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Bio en Grand Est pilote ces défis et accompagne les collectivités qui souhaiteraient se lancer dans la démarche.

La soirée de lancement du Défi FAAP en Haute-Marne a mobilisé beaucoup de monde.

Votre collectivité réfléchit à un projet autour de la bio, contactez nous :

Alsace :
Hélène CLERC : helene.clerc@biograndest.org
06 43 74 76 69

Lorraine :
Patricia HEUZE : patricia.heuze@biograndest.org
07 81 49 19 61

Champagne-Ardenne :
Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org
06 66 64 49 10
Marianne NAMUR : marianne.namur@biograndest.org
07 77 31 03 85

Pauline BOGE
pauline.boge@biograndest.org
Marie BRILLAND
marie.brilland@biograndest.org
Hélène CLERC
helene.clerc@biograndest.org
Morgane FISCHER
morgane.fischer@biograndest.org
Nicolas HERBETH
nicolas.herbeth@biograndest.org

RENCONTRE AVEC JOHANNA DESMAREST MARAICHÈRE À ORMES (10)

Peux-tu nous présenter ton parcours ?

J'ai toujours vu mes grands-parents faire du jardin, de grands jardins. La nature me fascine, faire pousser et arriver à tout ça, c'est incroyable ! Et puis j'ai tout le temps besoin d'être dehors. Du coup, je me suis orientée d'abord vers une formation de paysagiste après mon bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant puis vers un BTS horticole. Et enfin je me suis installée à 22 ans en janvier 2020. J'ai tout de suite trouvé mon terrain. C'est la parcelle de 1,7 ha juste à côté de la maison de mes parents, qui appartient en partie à la mairie et l'autre partie à un voisin.

Comment s'est déroulée ton installation en bio et en tant que jeune femme ?

Je ne voulais pas traiter de base et puis c'est plus facile de valoriser ses produits en Bio. Il y a des personnes pour lesquelles le logo AB est ancré. En plus, le terrain que je loue est entouré d'habitations donc ça a arrangé la mairie et mon voisin au final, comme il fallait qu'il y ait une production sans traitement. J'ai lancé la conversion directement en m'installant et là c'est la première année que les légumes sont certifiés AB.

A l'installation, j'ai tout dimensionné pour pouvoir travailler toute seule. Avec mon père on a installé 2 serres, ma pépinière fait maison, mon magasin de vente et puis les différents raccordements. Les ventes ont plutôt bien commencé. Je pense que c'est dû au confinement, les gens sont venus

Johanna (à gauche) sur son stand lors d'un marché avec sa stagiaire Perrine.

car ils cherchaient eux-mêmes un point de vente ! Et puis j'ai eu droit à deux articles du journal local sur mon Jardin lors de mon installation.

Je ne vois pas de différence concernant le fait que je sois une femme. Je m'intègre bien ! Et puis je n'ai pas de difficulté particulière à faire les choses. Par contre la jeunesse m'a peut être aidé : la mairie m'a vraiment soutenu lors de mon installation et les clients me font parfois des réflexions positives sur le fait que je sois une jeune agricultrice.

Aujourd'hui, comment fonctionne ta ferme et quels sont tes projets ?

Je produis une gamme d'environ 25 légumes avec plusieurs variétés par légume ! Je mets des photos d'eux et des plantations sur ma page Facebook au nom de la ferme « Le Jardin de Nana ». L'année prochaine je ferai un peu plus de plants de fraises parce que ça a bien marché cette année. Je vends dans mon magasin à côté des serres tous les jours du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 le matin puis de 16h30 à 18h00. Ce sont majoritairement des retraités et des familles qui n'habitent pas loin, dans un rayon de 10 km, qui viennent s'approvisionner chez moi. Le jeudi et le samedi sont les jours où ça marche le mieux et l'été la saison où il y a plus de monde. Je crois que certains ne savent pas que

j'ai aussi une grande gamme l'hiver ! Depuis fin septembre je loue 15 casiers dans une ancienne pharmacie du centre d'Arcis sur Aube, à 5 minutes de route depuis la ferme. Ça marche bien : je remplis tous les jours.
Concernant le fonctionnement et donc mon organisation, je fais attention à mon temps de travail. J'essaye de le limiter sur la journée et la semaine, mais aussi de prendre une semaine en février et de partir entre Noël et le jour de l'an : c'est important !
Sinon, j'ai pas mal de chance car je reçois des coup de mains familiaux entre mon père qui est un ancien électricien et qui touche à tout, ma tante qui est comptable ou encore ma mère qui fait de très bons coulis et confitures. D'ailleurs la transformation fait partie de mes futurs projets puisque je veux en faire depuis le début. L'idée ça serait, dans 2 ans, d'acheter un container tout aménagé et que ma mère, qui sera alors à la retraite, me rejoigne pour transformer les invendus. Là on a testé un peu de coulis de tomate et de confiture de fraise.

Que penses-tu de l'AB dans le contexte actuel ? Que dirais tu à ceux qui réfléchissent à passer en bio ?

Je me suis posée la question il n'y a pas longtemps car aujourd'hui on voit encore des personnes qui ne veulent pas que du Bio mais surtout des personnes qui cherchent du local. La certification bio valorise quand même le produit car les clients sont sûrs que tu n'as pas utilisé de produits non autorisés. En tout cas, il n'y a certainement pas trop de légumes biologiques sur le marché dans l'Aube ! Donc pour celles et ceux qui réfléchissent à s'installer en maraichage Bio dans l'Aube, il y a de la place. Je dirai que si vous êtes en bonne santé, capable d'être à l'écoute des demandes des clients et un peu touche à tout alors allez-y !

Présentation de la ferme

Production bio : Maraîchage diversifié

SAU certifiée : 1,7 ha dont 1 ha est cultivé avec 600 m2 sous abris et 9 400 m2 de plein champ

Conversion : 2020

Produits transformés : essais de coulis et confiture car en projet !

Débouchés : Magasin de vente à la ferme, Distributeur à Arcis sur Aube

UTH : 1, une stagiaire 8 semaines en 2020 et les coups de main familiaux

Propos recueillis par
Sophie BOMEL
sophie.bomel@biograndest.org

BRÈVES

VINBIODIV : LA PRÉSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES VIGNOBLES DU RHIN SUPÉRIEUR

Avec la saison hivernale, les chantiers de plantations de haies et d'arbres isolés ont commencé dans le vignoble Alsacien mais aussi dans les vignobles frontaliers en Allemagne et en Suisse.

Nous étions le 6 décembre à Dambach-la-Ville pour un chantier de plantations d'essences champêtres et fruitières sur plusieurs domaines en collaboration avec l'association Haies Vives d'Alsace.

Dans le cadre du projet européen VinBiodiv, ce sont 3 kilomètres de haies et 700 arbres qui sont prévus en plantation entre les mois de décembre et mars. Les chantiers s'étalent sur toute la période entre Orschwihr dans le Haut-Rhin et Dangolsheim dans le Bas-Rhin.

Issus des recommandations proposées par Bio en Grand Est et la Ligue de Protection des Oiseaux, les plantations et le matériel de protection sont entièrement pris en charge par Bio en Grand Est grâce à un soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et l'Europe via INTERREG Rhin Supérieur.

A ne pas manquer ! Bio en Grand Est et le Parc naturel des Ballons des Vosges organisent la première édition du Vititrophée qui vise à récompenser les domaines viticoles du Rhin Supérieur ayant une gestion agroécologique des parcelles viticoles favorisant la biodiversité.

Plus d'information :
https://agroecologie-rhin.eu/vinbiodiv/

Pour candidater au Vititrophée :
https://biograndest.org/appel-a-candidature-vititrophee-vinbiodiv/

Clément LAMY
clement.lamy@biograndest.org

LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES À LA RENCONTRE DE LEUR FABRICANT D'ALIMENT

La minoterie Dornier, qui fabrique l'aliment pour les volailles de la filière Plumes Bio du Grand Est dont elle est membre depuis sa création en 2010, a accueilli un groupe d'éleveurs les 15 et 16 novembre. Les producteurs ont ainsi pu visiter l'usine et échanger sur le process de fabrication de l'aliment.

Créée en 1926 à Bians-les-Usiers dans le Doubs, la minoterie Dornier a démarré son activité bio en 1970 avec le lancement de la gamme de comté bio. Les éleveurs ont dans un premier temps visité l'usine de Bannans, rachetée dans les années 2000 et dédiée à la fabrication d'aliments bio. Ils ont pu observer les différentes étapes de fabrication, de la réception des matières premières à l'expédition, en passant par le dosage des ingrédients de la recette, le broyage, le mélange, etc. Le site, qui produisait environ 5 000 t d'aliments bio par an en 2003, en produit aujourd'hui plus de 25 000 t, qui sont livrées en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, en Bourgogne et en Savoie.

La visite s'est poursuivie au centre de stockage et de tri d'Etalans, équipé de 44 cellules et d'un séchoir et qui peut contenir environ 5 000 t de matières premières à l'instant t. La minoterie collecte la majeure partie des céréales directement sur les exploitations des éleveurs des filières avec qui elle travaille, mais s'appuie également sur des partenaires (organismes stockeurs, coopératives…) depuis 2015.

Les éleveurs de volailles ont également profité du déplacement pour visiter la fruitière 100% bio de La Chaux de Gilley. David PATTON, président de la coopérative qui regroupe 13 producteurs, a présenté son parcours d'installation sur la ferme qui doit à la fois respecter le cahier des charges bio et le cahier des charges AOP. Les 3,5 millions de litres de lait collectés à l'année par la coopérative dans un rayon de 25 km autour de la fruitière sont transformés en comtés, dont la grande majorité part chez un affineur, et en morbiers, qui sont tous affinés et vendus sur place.

Chloé SCHNELLER
chloe.schneller@biograndest.org

Pour un bon fonctionnement d'une filière, l'organisation de temps d'échanges entre les différents acteurs de la filière est important.

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE SUR LES PNPP EN ARBORICULTURE ET VITICULTURE REGROUPE LORRAINS ET ALSACIENS

Pour accompagner l'utilisation grandissante des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP), Bio en Grand Est a organisé le 15 novembre une journée d'échange autour des PNPP à Balbronn. Corinne DIEMUNSCH, arboricultrice et viticultrice, membre du groupe DEPHY viti bio d'Alsace qui produit elle-même les plantes à la base des PNPP a accueilli les producteurs et conseillers alsaciens et lorrains.

Ce partage s'est inscrit dans le projet REPNPP 2, porté par la Confédération paysanne et financé, sur 2021-23, par le plan Ecophyto.
L'objectif est de faciliter et accélérer le déploiement de l'usage de ces PNPP via des journées d'échanges proposées dans les différentes régions. Un recueil d'expériences en ligne sera notamment créé à l'issu du projet pour l'arboriculture, le maraichage et la viticulture.
Patrice MARCHAND, de l'ITAB a débuté la journée en éclaircissant la réglementation autour des PNPP. La différence entre substance de base et Substance Naturelle à Usage Biostimulant (SNUB) en est la base.
A retenir pour la bio : aujourd'hui, toutes les substances de base nouvellement inscrites seront automatiquement utilisables en bio.
Ensuite, Baptiste GRIS, arboriculteur membre du GIEE BECO et Jean Jacques MULLER, viticulteur membre du groupe DEPHY ont présenté leurs pratiques autour des PNPP. Rémi SEGARD de l'AREFE a également présenté les résultats de ses travaux en arboriculture.
L'après-midi était consacré à un atelier d'échange avec les participants sur leur utilisation de PNPP ainsi que les freins à leur recours. Corinne a finalement proposé une démonstration de préparation ainsi que la visite de sa ferme avec les parcelles où elle produit les plantes ainsi que la technique de séchage, de stockage et de préparation.

Le temps d'échange de l'après midi proposé par Corinne DIEMUNSCH a été très apprécier des participants.

Lucie PIERRE
lucie.pierre@biograndest.org

BRÈVES

LES MÉDECINES ALTERNATIVES EN ÉLEVAGES RUMINANTS

Bio en Grand Est a émis la volonté d'étudier l'usage réel des médecines complémentaires au sein des élevages biologiques ruminants de la région Grand Est.

Cette thématique a donc été au coeur d'un stage de 6 mois. Deux échelles de travail ont été associées :
- Un sondage à visée de la totalité des éleveurs bio avec des ateliers ruminants en région Grand Est.
- Des enquêtes semi directives sur une trentaine de fermes sur le territoire pour un premier diagnostic.

Ce travail a abouti à la réalisation d'un livret. Le document est scindé en deux parties :
- La première a pour objectif de brosser un rapide portrait des médecines complémentaires utilisées dans l'échantillon d'éleveurs étudiés.
- La seconde aborde plus en détail ces médecines par le biais de 9 témoignages d'éleveurs.

Vous pouvez télécharger ce livret sur notre site internet :
https://urlzs.com/pSZu1

Julie LEFEUVRE
julie.lefeuvre@biograndest.org

BRÈVES

LE TOPO DE LA BIO : PETIT LEXIQUE DES ALLÉGATIONS, AFFIRMATIONS ET AUTRES GÉNÉRALITÉS LES PLUS RÉCURRENTES SUR LA BIO

Vous êtes en manque de réponses et d'arguments face à des « attaques » de la bio en réunion, ou autres.

Le TOPO de la Bio répond de façon chiffrée et documentée à 8 « allégations » fréquentes :
- le local c'est déjà bien !
- tout est presque bio
- le pouvoir d'achat est en baisse et les produits bio sont toujours trop chers !
- il ne faut pas opposer les systèmes
- c'est vraiment bio ?
- les consommateurs n'achètent plus bio, il n'y a plus de débouchés pour les producteurs
- les bio ont un moins bon bilan carbone
- les viticulteurs bio polluent plus les sols

Vous pouvez retrouver ce document en téléchargement sur notre site :

https://urlzs.com/EYBKu

Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

IMPLANTATION DE PLATEFORMES DE CONSERVATION POUR LES SEMENCES PAYSANNES DANS LE GRAND EST

Dans le cadre du projet de développement des semences paysannes en Champagne-Ardenne, piloté par Bio en Grand Est, en partenariat avec l'ARDEAR Grand Est et Espol, et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Bio en Grand Est travaille depuis 2020 à la structuration d'une organisation collective de gestion des semences paysannes.

Ainsi, une première plateforme commune de gestion des semences paysannes avait été semée en 2021 et avait servi de rodage au groupe d'agriculteur champardennais. Cette année, une seconde plateforme, plus ambitieuse, a été semée le 27 octobre à La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy (08) sur un sol de craie. Elle comporte maintenant 26 variétés (18 blés, 1 orge, 1 seigle, 1 avoine, 1 engrain, 4 épeautres), ainsi que 2 mélanges de blé. En parallèle, 9 de ces variétés ont également été semées à Autruche (08) afin de comparer le comportement de ces variétés sur un sol limoneux. Par la suite, il est également envisagé de réaliser des semis de printemps sur ces plateformes.

Parmi les multiples objectifs de ces plateformes, les principaux sont : permettre d'acquérir des références techniques sur ces variétés dans différents types de sols de la région ; conserver et multiplier ces semences pour pouvoir les mettre à disposition des agriculteurs intéressés ; permettre de réaliser des actions de sensibilisation autour des semences paysannes.

Ailleurs en Grand Est, d'autres plateformes de conservation ont également été semées. Ainsi, en Lorraine, la maintenant traditionnelle plateforme a été semée le 20 octobre à Royaumeix en Lorraine avec une dizaine de bénévoles. Ce sont cette année prêt de 50 variétés qui ont été semées à Royaumeix, avec toujours les mêmes objectifs : conserver des variétés en plein champ et les mettre gratuitement à disposition des agriculteurs intéressés, en petites quantités.

Semis de la plateforme de conservation de La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy (08) le 27 octobre 2022.

En Alsace, Bio en Grand Est n'a pas implanté de plateforme commune mais continue son accompagnement sur les semences paysannes. Néanmoins, la ferme Moyses à Feldkirch (68) se charge, à l'aide de bénévoles, d'une plateforme de conservation comportant 91 variétés (blé, épeautre, amidonnier, seigle, engrain, orge et sarrasin), dont Bio en Grand Est avait organisé une visite au printemps 2022.

Aurélie PARANT-SONGY
aurelie.songy@biograndest.org

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR : WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de **petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion**. La plus-value d'Agribiolien réside dans **l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour.** Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.

Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien au moment de l'édition de ce numéro. Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

ANIMAUX

CHERCHE. Broutardes broutards et genisses bio, race charolaise et limousine, Bio.
Localisation : Vosges

VEND. Génisses pleines de race montbéliarde de 30 à 36 mois. Vêlage hivers 2022.+ éventuellement cause surnombre des vaches pleines.
Localisation : Ardennes

VEND. Jeune taureau avec ou ss cornes apte à la saillie, 20 mois environ parents inscrits hbc, vêlage facile, également veau ss cornes de l'année.
Localisation : Haute-Marne

VEND. Une dizaine de porcelets disponibles, croisés Large white/ Pietrin.
Localisation : Ardennes

VEND. Porcelets bio sevrés et bien démarrés. Poids approximatif : 20kg. Disponible de novembre à décembre 2022.
Localisation : Ardennes

VEND. A réserver dès maintenant, chevrettes et chevreaux alpins, cornus, élevés en Bio (au lait de vache bio). Bonnes origines laitières (boucs issus du réseau Capgènes depuis 2008). Naissances prévues à partir de début janvier 2023. Vendus à 8 jours ou jusqu'au sevrage (2 mois).
Localisation : Haut-Rhin

FOURRAGES

VEND. 20 tonnes regain bio, récolte 2021. 200 euros la tonne. Balles carrées
Localisation : Vosges

VEND. Paille bio en bottes rectangulaires de 420 kg. ~25t
Localisation : Aube

MATÉRIEL

VEND. nettoyeur -séparateur à grilles MAROT, débit semence 3 à 4 t heure ou 12 t heure en nettoyage, nombreuses grilles disponibles (rondes et oblondes) pour blé, orge, avoine, pois, fevroles... 3000€
Localisation : Meuse

FONCIER ET FERMES

A transmettre à Broussy le Grand (51). Exploitation, créée en 1954, cherche un ou plusieurs repreneur(s) en prévision du départ de l'exploitant actuel. L'environnement autour de la ferme est agréable et les possibilités de reprise sont multiples : plusieurs lots peuvent être délimités et plusieurs projets pourraient coexister: maraichage bio, grandes cultures, transformation… le tout avec possibilité de logement sur place !
L'exploitant souhaite prendre sa retraite au plus vite, mais désire accompagner la transition du futur exploitant et transmettre le savoir-faire qu'il a acquis tout au long de sa vie. La proximité avec la région parisienne offre des possibilités de débouchés en AMAP.

Pour en savoir plus :
Marianne NAMUR, Bio en Grand Est : 07 77 31 03 85 / marianne.namur@biograndest.org

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Formation
Protection des cultures contre les ravageurs et maladies, gestion des équilibres naturels
Lundi 23 et mardi 24 janvier - Saint Loup sur Aujon (52)
Contact : Sophie BOMEL : sophie.bomel@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Formation
Produire du houblon bio sur ma ferme
Mardi 24 et mercredi 25 janvier - lieu à définir dans l'Aube
Contact : Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Colloque
Rencontres nationales de l'agriculture biologique de conservation
Mardi 25 et mercredi 26 janvier - Benoite-Vaulx (55)
Contact : rencontres_abc2023@biograndest.org / 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation
Prévenir et gérer une atteinte pour assurer le bien-être de ses volailles
Mardi 10 janvier - Schiltigheim (67)
Cette formation est Labellisée Bien-Etre Animal
Contact : Chloé SCHNELLER : chloe.schneller@biograndest.org / 06 66 71 42 62

Assises Régionales du Lait Bio
Maintien du tissu laitier bio dans le Grand Est : quel avenir ?
Mardi 24 janvier - Bar le Duc (55)
Contact : Léo TYBURCE : leo.tyburce@biograndest.org

LES RENDEZ-VOUS TRANSVERSAUX

Rencontres
Rencontre autour de l'autonomie paysanne et alimentaire
Samedi 14 et dimanche 15 janvier - Munster (68)
Plus d'infos et inscription :
https://framaforms.org/rencontres-reprendre-la-terre-aux-machines-alsace-14-15-janvier-2023-1669136997

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

La Fête du Lait Bio se prépare dès aujourd'hui pour la prochaine édition.

L'édition 2023 de la Fête du Lait Bio aura lieu le dimanche 4 juin 2023.

Nous recherchons dès maintenant des fermes proches d'agglomérations du Grand Est (la vente directe et l'accueil du public sont un plus) qui pourront accueillir l'événement.
L'organisation de l'événement nécessite un investissement de la part des producteurs accueillants.
Le réseau se mobilise pour appuyer toutes les initiatives.

Si cet événement vous intéresse, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de votre GAB et de Bio en Grand Est.

Vous avez jusqu'au lundi 23 janvier 2023 pour inscrire votre ferme.

Pour tout complément d'information et votre inscription :
com.biograndest@gmail.com

Pour découvrir l'événement et son principe :
https://fete-du-lait-bio.fr/

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU

Journée d'hiver de Bio en Grand Est
Comment redonner de la valeur à la production bio dans les filières ?
Mardi 31 janvier
Lieu : Reillon (54)
Contact : contact@biograndest.org

AssembléesGénérales
Assemblée Générale de Bio des Ardennes
Jeudi 09 février - Jandun (08)
Contact : Amélie LENGRAND : gab10@biograndest.org / 06 18 18 72 55

Assemblée Générale du GAB 52
Mardi 14 février - lieu à définir
Contact : Maelle DROUAILLET : gab52@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Assemblée Générale de Bio de la Marne
Lundi 27 février - Coolus (51)
Contact : Pauline BOGE : gab10@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Retrouvez tous les rendez-vous du réseau Bio en Grand Est sur notre site internet : www.biograndest.org/evenements/